****

**Procès-verbal**

**Réunion du conseil d’administration**

12 septembre 2014

Présences : Hélène Labelle, Mathieu Simard, Bruno Gélinas-Faucher, Louis Jacques, Sara Ghalia (pour 1h), Simon-Nicolas Grandmaître, Alexandra Vienneau, Jérôme Simon, Julien Imbeau, Samuel Poulin, Nicole Desnoyers (pour 1h30), Léa Papineau Robichaud

1- Ouverture

Louis propose l’ouverture de la réunion. Hélène appuie. Adopté à l’unanimité

2- Adoption de l'ordre du jour

Louis propose l’adoption de l’ordre du jour. Hélène appuie. Adopté à l’unanimité

3- Adoption du procès-verbal de la réunion du 29 août

Hélène propose de mettre les mots et noms complets plutôt que des abréviations. Louis appuie. Changements adoptés à l’unanimité.

Louis propose l’adoption du procès-verbal tel que modifié. Hélène appuie. Adopté à l’unanimité.

4- Rapport de la rédaction en chef

* Nous avons produit deux éditions. La deuxième est meilleure que la première.
* On a pu observer le fonctionnement avec deux cochefs actualités. L’un fait une semaine puis l’autre prend la relève la semaine suivante. Il y aura correctifs à apporter à ce niveau puisque les deux cochefs se déconnectaient complètement lors de la semaine qu’il n’était pas en poste et cela engendre des problèmes lors de sa semaine de travail.
* Les articles n’arrivent pas à temps.
* Première semaine cette semaine, avec nos nouveaux cochefs Arts et culture. Eux, travaillent ensemble et ne font pas une semaine-une semaine.
* En sports, il y a des problèmes de rédaction et les sujets sont trop souvent hors campus. On aura sûrement une rencontre avec le chef Sports pour corriger ça.
* Nous ne sommes pas assez présents sur le web à notre avis.
* Sara souligne que la rédaction en chef de l’an dernier avait 10h de plus (5h chacun) que la rédaction en chef cette année. La rédaction en chef aimerait avoir droit à ces 10h de plus.

Le trésorier et les codirecteurs généraux regarderont les finances pour voir si on peut se le permettre et la rédaction en chef va faire une liste des tâches qu’elle croit faire en plus et qui feraient en sorte qu’ils mériteraient ce 10h de plus. Nous passerons au vote à la prochaine réunion.

Discussion suite au rapport :

* Louis souligne que ce n’est peut-être pas la meilleure idée d’avoir créé deux comptes courriels plutôt qu’un. S’il y avait seulement un courriel ce serait plus facile de faire la transition justement entre les deux chefs entre chaque semaine.

Le courriel actualites@larotonde.ca n’est plus regardé par personne, pourtant il y a sûrement encore des gens qui écrivent à ce courriel pour contacter les cochefs Actualités. Nicole explique qu’il y a peut-être une fonction « catch-all »avec nos courriels ce qui permettrait d’envoyer tous les courriels du courriel actualites@larotonde.caaux courriels des cochefs.

* Hélène aimerait savoir si les bénévoles reçoivent bel et bien la liste de sujets, car elle ne l’a pas reçu. Sara fera le suivi avec les cochefs Arts et culture.

Louis propose l’adoption du rapport de la rédaction en chef. Alexandra appuie. Adopté à l’unanimité.

5- Rapport de la direction générale

* Le matériel promotionnel est arrivé (collants, aimants, stylos).
* Des t-shirts ont été commandés pour chaque membre.
* Nous sommes propriétaires d’une chanson de Charabia qui servira notamment au documentaire.
* La prochaine paie va être faite par Desjardins, Jérôme et Simon-Nicolas ont fait une formation.
* On attend un estimé de l’Université pour l’installation d’un rack à vélo et un cendrier devant *La Rotonde*.
* Nous avons envoyé un avertissement formel à un des employés.La rédaction a reçu un courriel mentionnant qu’un article rédigé par l’employé ressemblait beaucoup à un article publié dans un grand média. Il n’y avait pas assez de matière pour l’accuser, mais nous l’avons averti. La rédaction en chef l’a aussi rencontré. Tout s’est bien passé et l’employé fera attention.
* Il y a eu une formation concernant la manipulation de la vidéo sur notre site pour Fanta et Antoine avec André Nault, le concepteur du site web.
* On veut faire changer d’imprimeur et du coup le fonctionnement pour la distribution. On sauverait de l’argent, mais il faudrait engager des livreurs. On irait avec TC Media. Bruno souligne qu’il faudrait vérifier si nous avons un contrat avec Comet 2000.

Jérôme propose de changer le fournisseur d’impression et de distribution, plus précisément de Comet 2000 et Winchester Print à TC Media. Samuel appuie.

Bruno propose d’ajouter « sujet à toute obligation contractuel ». Hélène appuie. Modification adoptée à l’unanimité.

Jérôme propose de changer le fournisseur d’impression et de distribution, plus précisément de Comet 2000 et Winchester Print à TC Media, sujet à toute obligation contractuel. Samuel appuie. Accepté à l’unanimité.

* Nous avons les permis pour installer quatre boîtes aux stations d’autobus sur le campus. Il manque seulement les boîtes. On devrait les recevoir la semaine prochaine.
* Il y aura un BBQ des bénévoles à 13h jeudi le 18 septembre devant *La Rotonde*. Il faut encore trouver un barbecue. Nicole propose de demander à la GSAÉD pour le barbecue.
* Simon-Nicolas a contacté des anciens de La Rotonde et des journalistes dans la région, afin qu’ils viennent donner des petites formations aux employés et bénévoles.
* Il y aura un match de soccer contre le *Fulcrum* à 10h30 au terrain Matt-Anthony le mercredi le 17 septembre.
* Nous aurons une table à la semaine des clubs mardi de 10h à 16h.
* Nous aurons des affiches (BBQ et recrutement) et des feuillets d’information.
* Les codirecteurs généraux rencontreront Marc Duval (Service de vie communautaire) et Anne-Marie Roy (FÉUO) la semaine prochaine concernant le déménagement potentiel de *La Rotonde*.

Discussion suite au rapport :

* Hélène aimerait savoir s’il y a une formation pour les correcteurs aussi. Simon-Nicolas dit que non, mais il est ouvert aux idées. Le plus de formations, le mieux.

Jérôme propose l’adoption du rapport de la direction générale. Mathieu appuie. Adopté à l’unanimité.

6- Banque

Changement de RBC à Desjardins

Les frais pour le nombre de transactions est de 4,95$ pour 10 transactions (1$ de plus par transaction).

La caisse Desjardins est complètement francophone.

Notre conseiller à RBC ne comprend pas vraiment *La Rotonde* et n’est pas axé sur nos besoins.

Avec Desjardins, nous aurons le service en ligne

Il y aura des comptes en ligne pour chaque signataire. Chaque transaction doit être approuvée par un autre signataire.

La conseillère est très disponible.

On pourrait avoir une carte de débit pour faire des dépôts.

Simon-Nicolas propose que le C.A. de La Rotonde accepte l’offre de service de la Caisse populaire Rideau-Vision d’Ottawa. Louis appuie. Accepté à majorité.

7- Carte de crédit

Ce sera une discussion pour le moment. Il n’y aura pas de vote aujourd’hui.

* On veut simplifier le processus pour rembourser les employés. Parce que pour le moment on utilise les cartes personnelles des employés pour payer. Les employés qui ont à acheter quelque chose pour *La Rotonde* doivent conserver toutes leurs factures pour se faire rembourser, ce n’est pas l’idéal.
* Simon-Nicolas souligne l’Article 7.01 du Règlement II sur nos finances :

*7.01 Emprunt. Les modalités d’utilisation du crédit au nom de la Société sont déterminées et encadrées par le Conseil. Le Conseil ne peut en aucun cas hypothéquer ou promettre n’importe quel bien meuble ou immeuble de la Société, incluant ses créances, droits, pouvoirs, concessions et entreprises, afin de garantir tout titre ou tout emprunt en argent, ou autre créance, ou toute autre obligation ou dette de la Société.*

Selon Bruno, on ne met rien en garanti pour avoir une carte de crédit. Ils vérifient simplement si tu es capable de payer.

La carte de crédit est un emprunt. Est-ce que le règlement nous empêche d’avoir une carte de crédit?

Nous n’avons pas d’offre de service pour la carte de crédit, mais le*Fulcrum* utilise les cartes de crédit. Sur la carte il y a le nom du *Fulcrum* et le nom du directeur général, ainsi le directeur général est garant de la carte de crédit.

Il faudra montrer cet article à la banque et s’informer auprès de quelqu’un de l’extérieur qui a une expertise là-dedans.

Simon-Nicolas va montrer le règlement à la conseillère de la Caisse Desjardins.

Léa va le montrer à Véronique Laverdure.

8- Livreur

Simon-Nicolas propose qu’on donne au livreur un salaire fixe plutôt que le taux horaire.

Selon Louis, on pourrait mettre un nombre d’heures pour qu’il reçoive le salaire qu’on veut lui donner, mais il reste libre de le faire dans le nombre d’heures qu’il le veut tant que les délais sont respectés. Surtout que nous avons un mécanisme d’augmentation pour le taux horaire, puisqu’il est indexé à l’inflation.

Julien rappelle qu’il est toujours possible de choisir d’offrir un montant fixe et de l’indexé à l’inflation à chaque année de toute façon.

Louis propose qu’on change le nombre d’heures sur la description de tâche pour le montant fixe de 100$. Julien appuie. Accepté à majorité.

9- Comités

* Louis souligne qu’il faudrait que tout le monde participe à un comité. Aussi, chaque comité doit avoir des dates d’échéances pour remettre des rapports à présenter au Conseil. Un courriel sera envoyé à tous, afin de voir qui veut travailler sur quel comité.
* Simon-Nicolas aimerait que le comité publicité se rencontre. Tout le monde est invité à y participer.

10- Prochaine réunion

Au plus tard, la prochaine réunion sera le 10 octobre, puisque nous devons avoir des réunions au minimum une fois par mois.

Nous aurons une réunion à chaque mois et nous en ajouterons au besoin.

Nous pourrons alterner entre le jeudi matin et le vendredi soir pour les moments où nous ferons nos réunions, afin de permettre à tout le monde de participer.

10- Varia

L’ombudsman devrait remettre son rapport sur la plainte le 24 septembre. Donc, nous pourrions faire une réunion le 25 septembre. Ça reste à confirmer.

HamdiSouissirecoit encore des courriels de *La Rotonde* dans son compte personnel.

Jérôme a déjà pris connaissance du problème, mais n’a pas trouvé comment régler le problème. Louis va regarder ça.

11- Levée de la réunion

Louis propose la levée de la réunion. Alexandra appuie. Adopté à l’unanimité.